

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Powerfix-Gel

Date d'impression: 05.04.2011

Code du produit: j4006_sd

Page 2 de 6

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

(conforme à 648/2004/CE)

Mélanges**Caractérisation chimique**tensioactifs non ioniques <5%, acides inorganiques, acides organiques, colorants, parfums
(Amylcinnamal, Citronellole, Methylpropanal)**Composants dangereux**

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification	
N° Index	Classification SGH	
N° REACH		
231-633-2	Acide phosphorique	15 - 20 %
7664-38-2	C R34	
015-011-00-6	Skin Corr. 1B; H314	
500-048-7	Oléylamine, éthoxylates	1 - 5 %
26635-93-8	C, N R22-34-50-53	

Textes des phrases R- et H- voir le chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours**Description des premiers secours****Indications générales**

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Après inhalation

ne présente aucun risque à l'inhalation

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Éviter le vomissement si possible. Consulter un médecin.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Tout moyen d'extinction possible.

Information supplémentaire

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Powerfix-Gel

Date d'impression: 05.04.2011

Code du produit: j4006_sd

Page 3 de 6

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les eaux de surface.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Rincer abondamment avec de l'eau.

Référence à d'autres sections

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

SECTION 7: Manipulation et stockage**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Préventions des incendies et explosion

Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

Indications concernant le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Ne pas entreposer avec alcalis

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de stockage.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**Paramètres de contrôle****Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle**

N° CAS	Substance	ml/m ³	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
7664-38-2	Acide phosphorique	0,2	1		VME (8 h)	
		0,5	2		VLE (15 min)	

Contrôles de l'exposition**Contrôle de l'exposition professionnelle**

Non demandé.

Mesures d'hygiène

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

Protection des mains

Gants de protection

Recommandation : des gants en latex naturel contenant du polychloroprène d'une épaisseur de 0,6 mm atteignent une durée de protection de minimum 8 heures (correspond au niveau de performance à la perméation 6 selon la norme européenne EN 374) et une résistance au "gonflement" de < 15 %.

Protection des yeux

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Powerfix-Gel

Date d'impression: 05.04.2011

Code du produit: j4006_sd

Page 4 de 6

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: liquide-visqueux
Couleur: rouge
Odeur: plaisante

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): <1 K-QP1012C

Modification d'état

Point/intervalle de fusion: <0 °C

Point d'ébullition: >78 °C

Point d'éclair: >60 °C

Température d'inflammation: >200 °C

Densité (à 20 °C): 1,15 g/cm³ K-QP1012E

Hydrosolubilité: complètement miscible
(à 20 °C)

SECTION 10: Stabilité et réactivité**Conditions à éviter**

Ne pas exposer à des températures supérieures à 35 °C.

Matières incompatibles

Bases

Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Information supplémentaire

Ne pas mélanger avec d'autres détergents ou produits chimiques.

SECTION 11: Informations toxicologiques**Informations sur les effets toxicologiques****Information supplémentaire référentes à des preuves**

Classification selon la directive Européenne sur la classification des préparations dangereuses 1999/45/CE.

Information supplémentaire

Le produit provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses. Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.

SECTION 12: Informations écologiques**Persistance et dégradabilité**

Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées. Les tensioactifs présents dans le produit sont conformes aux exigences du Règlement relatif aux détergents N° 648/2004/CE.

Information supplémentaire

Demande Chimique en Oxygène (DCO) 150 mg O₂/g.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**Méthodes de traitement des déchets**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Powerfix-Gel

Date d'impression: 05.04.2011

Code du produit: j4006_sd

Page 5 de 6

Élimination

Vider soigneusement les bidons. Ne pas verser des restes de produits en grande quantité dans la canalisation.

Code d'élimination des déchets-Produit

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

Code d'élimination de déchet-Résidus

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

N° ONU: 1805
Nom d'expédition des Nations unies: ACIDE PHOSPHORIQUE LIQUIDE
Classe(s) de danger pour le transport: 8
Groupe d'emballage: III
Étiquettes: 8



Code de classement: C1
Quantité limitée (LQ): LQ7
Catégorie de transport: 3
N° danger: 80
Code de restriction concernant les tunnels: E

Autres informations utiles (Transport terrestre)
E1

Transport maritime

N° ONU: 1805
Nom d'expédition des Nations unies: PHOSPHORIC ACID SOLUTION
Classe(s) de danger pour le transport: 8
Groupe d'emballage: III
Étiquettes: 8



Marine polluant: no
Dispositions spéciales: 223
Quantité limitée (LQ): 5 L
EmS: F-A, S-B

Autres informations utiles (Transport maritime)
E1

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Powerfix-Gel

Date d'impression: 05.04.2011

Code du produit: j4006_sd

Page 6 de 6

Transport aérien

N° ONU/ID: 1805
Nom d'expédition des Nations unies: PHOSPHORIC ACID SOLUTION
Classe(s) de danger pour le transport: 8
Groupe d'emballage: III
Étiquettes: 8



Dispositions spéciales: A3
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 L
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 852
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 856
IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

Autres informations utiles (Transport aérien)

E1
Y841

Information supplémentaire

Le produit conditionné en cartons de 6 bouteilles de 1 litre n'entre pas dans le cadre de la réglementation du transport et de ce fait n'est pas un produit dangereux soumis aux prescriptions ADR.

SECTION 15: Informations réglementaires

Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

SECTION 16: Autres informations

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

22 Nocif en cas d'ingestion.
34 Provoque des brûlures.
50 Très toxique pour les organismes aquatiques.
52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)